

Choix de teintes



RAL 3011 - Rouge Brun (Rouge Brique)



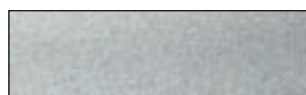
RAL 5008 - Bleu Ardoise



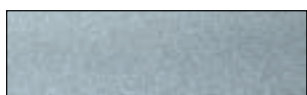
RAL 6021 - Vert Bornéo



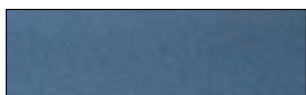
RAL 9002 - Gris Blanc (Gris Pierre)



RAL 9006 - Gris Acier



Bleu Acier



Bleu Métal



Mer du sud

Caractéristiques

Top Marine®			Norme du test
Épaisseur nominale du revêtement organique	(µm)	50	EN 13523-1
Brillant spéculaire (60°) :			
- Couleurs	(%)	30-40	EN 13523-2
- Couleurs mates	(%)	3-5	EN 13523-2
Résistance aux rayures :			
- Couleurs	(g)	>3500	EN 13523-12
- Couleurs mates	(g)	>3000	EN 13523-12
Résistance à l'abrasion :			
(Taber, 250 rev, 1 kg)			
- Couleurs	(mg)	>20	EN 13523-16
- Couleurs mates	(mg)	>25	EN 13523-16
Flexibilité :			
- Rayon de pliage minimum	(T)	0.5T@16°C	EN 13523-7
- Impact inverse	(J)	18	EN 13523-5
- Adhérence (quadrillage)	(%)	100	EN 13523-6
- Dureté au crayon		H	EN 13523-4
Résistance à la corrosion :			
- Brouillard salin	(h)	1000	EN 13523-8
- Humidité	(h)	1000	EN 13523-25
Catégorie de la résistance à la corrosion		RC5*	EN 10169
Résistance à l'UV		Ruv4	EN 10169

* La certification RC5 ne s'applique pas aux couleurs mates, les tests sont en cours.

Revêtements haute durabilité

Top Marine® est techniquement et esthétiquement le plus performant des revêtements 50 µm. Il est donc le choix idéal pour la mise en valeur des bâtiments. Il offre une longue garantie grâce à une meilleure résistance à la corrosion et ce, par le biais de l'optimisation du traitement Galvalloy®.

Esthétique et durable

TOP Caraïbes propose des couleurs classiques, avec une parfaite tenue dans le temps ainsi que des teintes sur-mesures disponibles sur demande.

Substrat métallique unique

Top Marine® fait usage d'un substrat métallique unique, composé d'un mélange spécial de 95% de zinc et de 5% d'aluminium. Ce substrat offre une protection sans pareil contre la corrosion.

Qualités d'acier :

- Épaisseurs : 0,63 mm et 0,75 mm (1,00 mm sur commande)
- S 220, 250, 280, 320, 350 GD (EN 10326).

Fixations

Sur une charpente bois : Tire-fond TH EMB à visser, à tête hexagonale Ø 6 ou 8 mm, associé à un cavalier ou une plaquette munie d'une rondelle néoprène.

Sur une charpente acier : Panne métallique : vis auto-perceuse / auto-tarodeuse.

Garanties

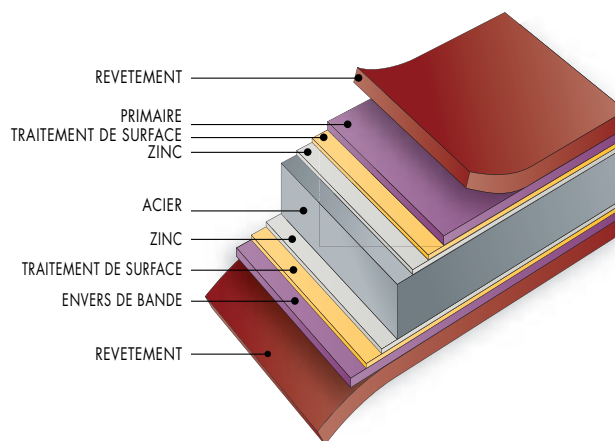
Protection et revêtements

Les aciers de construction sont systématiquement protégés avant d'être profilés ou pliés. La galvanisation consiste à appliquer un revêtement de zinc qui fournit une double protection contre la corrosion à la tôle d'acier. Il joue un rôle de barrière efficace qui exclut l'oxygène et les moisissures et il fournit une protection cathodique pour tous les bords découpés et pour chaque endroit où le revêtement en zinc a été endommagé. La galvanisation se note Z xxx : xxx étant la qualité de revêtement de zinc (Z275, Z350, Z450 ...).

D'autres éléments peuvent s'ajouter au zinc pour enrichir la galvanisation. Les protections Alu Zinc ou Alu Zinc Magnésium offrent des performances accrues pour offrir de nouvelles garanties au marché. En plus de la galvanisation, les aciers de construction mis en œuvre en extérieur, doivent recevoir une protection organique afin de résister aux intempéries. Les deux types de résines utilisées pour le pré laquage sont : Les résines thermoplastiques (Plastisol, PVDF) qui ont comme avantage une bonne souplesse, une grande résistance à la corrosion et une rétention de teinte optimisée. Les résines thermodurcissables (polyester, époxy, polyuréthane) qui offrent une très bonne brillance, d'excellentes tenues aux UV et à la corrosion, une aptitude au collage et mousage et une tenue optimisée à la température.

Sur les Antilles, les deux facteurs dominants sont la corrosion (par la salinité de l'air) et les Ultras Violets (par la latitude Inter tropicale). Ces paramètres imposent donc des résines thermodurcissables (polyester, Polyuréthane) en revêtement bicouche. Ils doivent alors présenter deux caractéristiques majeures : Un classement RUV 4, pour la tenue aux UV et RC 4 ou 5 pour la résistance à la corrosion (selon la norme 10169-2). Top Marine® est classé RUV 4, RC 5. Le choix d'un revêtement résistant et efficace garantit la durabilité de la couverture (l'étanchéité représente 80% des cas de pathologie des constructions), assure la longévité du bâtiment et offre un esthétisme pérenne de l'ouvrage.

● Adapté
■ Non adapté



CONFORME AUX NORMES DE REFERENCE :
Acier galvanisé : NF EN 10326 - Revêtements : NF XP P 34-301

Comportement au feu

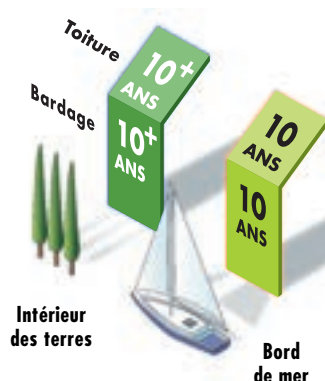
Réaction en cas d'incendie

L'Euroclasse du revêtement TOP Marine est A2-s1, d0, en conformité avec la norme EN 13501.

Garantie corrosion

Produit	Épaisseur résine	Catégorie selon XP P 34-301	Catégorie de résistance à la corrosion et aux UV selon EN 10169-2		Intérieur de l'île +1 km des cotes	Bordure de mer -1 km des cotes
Top Marine	Polyuréthane 50 µm	VI	RC5	RUV 4	●	●

Garanties du Top Marine®



Saint-Martin

Guadeloupe

Saint-Barthélemy

La Désirade

Marie-Galante

Les Saintes